

**Complexité d'emploi des valeurs aspectuelles  
du verbe français chez les apprenants de la 3ème A.S**



**Complexity of use of aspectual values  
of the French verb among learners of the 3rd A.S.  
Fatima Zohra Fellah**

Université Mohamed Ben Ahmed. Oran2(Algérie), [fatima\\_fellah@yahoo.fr](mailto:fatima_fellah@yahoo.fr)

**Résumé:**

Cet article pose la problématique des difficultés rencontrées par les apprenants dans la maîtrise de l'emploi des aspects de verbes et de leurs fonctionnements. En effet, l'enseignement/apprentissage de la grammaire ne manque pas de susciter des interrogations quant à la manière de traiter les différents points de langues auquel elle s'est trouvée confronter très souvent. Ce qui représente une tâche ardue à surmonter, un problème spécifique à résoudre en classe de langue. A travers l'analyse que nous proposons dans cette étude relative à la maîtrise de l'écrit chez les apprenants de 3ème année secondaire. Nous allons tenter de mettre en exergue leurs problèmes rencontrés, leur incapacité à assimiler et à comprendre l'usage de la morphosyntaxe en matière de production écrite.

**Mots-clés:** enseignement/apprentissage, aspect du verbe, difficultés, apprenants, production écrite.

**Abstract:**

The problems that learners have in acquiring the usage of verbs and their functioning are discussed in this article. As it turns out, dealing with the many facets of languages with which grammar instruction has come into contact is an essential part of the process. This is a challenging assignment, one that requires creative problem-solving in the context of

the language classroom. Writing proficiency among third-year secondary school students is examined in depth in this study. We'll do our best to draw attention to the difficulties they've had learning and using morphosyntax in written composition.

**Key words:** teaching/ learning, aspect of the verb, difficulties, learners, written production.

---

### 1.Introduction

Le principal objectif de l'enseignement/apprentissage du français en tant que première langue étrangère, en contexte scolaire est de maîtriser la langue, c'est-à-dire le système linguistique afin de pouvoir s'en servir à l'oral et surtout à l'écrit. Pour ce faire, la composante grammaticale de ce système joue un rôle fondamental. S'appuyant sur des règles de constructions, elle fixe le bon usage dans la conception, l'élaboration et la production des énoncés à l'écrit.

L'apprenant est confronté à une langue (FLE) où les modalités temporelles sont nombreuses, variées et nuancées, citant les temps du passé à titre d'exemple: le passé composé exprime une action accomplie, le passé simple marque une action courte alors que l'imparfait marque un fait en train de se dérouler, donc un procès inaccompli (Abderrazak Amara, 2009, p100)

L'objectif de cette étude vise à étudier les difficultés rencontrées chez les apprenants de la 3ème AS dans leurs productions écrites en termes d'aspect verbal qui reste une notion méconnue chez eux.

Tant que les modèles de conjugaison ne sont pas acquis, l'expression reste maladroite, hésitante, car apprendre à parler, apprendre à écrire c'est aussi apprendre à conjuguer. Ce domaine qui va servir comme sujet à notre travail de recherche, nous l'avons vécu au contact du terrain, en contexte classe. En effet, dans le cadre des pratiques de classe presque quotidienne, nous avons remarqué que le système verbal dans sa forme et ses différents emplois (morphologie, aspects et valeurs) nous est apparu comme le domaine le plus mal maîtrisé par les apprenants.

Bien que motivés à l'idée de produire des textes bien construits à partir de phrases bien faites, les apprenants ne cessent de buter sur les différents emplois en matière de morphologie, de valeurs dans l'emploi des formes justes, de cohérence<sup>1</sup> et de cohésion dans leurs productions écrites. En un mot, nous avons relevé un déficit en matière de maîtrise du système de la langue étrangère particulièrement les formes verbales et aspectuelles qui conditionnent la production de phrases bien faites et de textes bien construits.

A partir de ce constat, nous formulons explicitement notre problématique traitant le point de langue qui nous semble le plus prégnant dans la maîtrise et l'usage du système de la langue française, à savoir le système verbal, particulièrement l'aspect verbal.

Différentes écoles linguistiques accordent au syntagme verbal en général et au verbe, noyau de la phrase en particulier, une attention particulière tant il conditionne toute la structure du système de la langue. Il en est ainsi le cas, par exemple, de Dubois, de Tesnière, de Gross, de Chomsky, de Guillaume, de Grevisse, de Frei et bien d'autres encore...

Les points évoqués nous amènent à avancer la question suivante :

Quelles sont les raisons qui empêchent les apprenants de la troisième année secondaire de faire usage de manière tout à fait correcte et surtout pertinente de l'aspect du verbe français en matière d'expression écrite ?

A partir de cette question principale, d'autres interrogations ont surgi, plus précisément :

1-Comment ces apprenants comprennent-ils les temps du FLE ?

2-La compétence linguistique insatisfaisante des apprenants en matière du fonctionnement de l'aspect du FLE en est la cause ?

Les hypothèses qui guideront notre recherche seraient :

- La complexité des systèmes temporels et aspectuels de la langue française réserverait plus de difficultés aux apprenants de 3ème A.S.

- Les problèmes rencontrés dans l'apprentissage de la conjugaison en FLE résulteraient soit de la confusion entre deux systèmes (L1/L2) soit de la complexité du système de la langue cible.

Premièrement, nous présentons quelques références théoriques qui sous-tendent notre étude, en précisant quelques pistes de recherches ayant rapport à l'objet qui nous occupe à savoir: l'aspect verbal, l'aspect grammatical et l'aspect lexical.

## **2. Définition de l'aspect verbal**

Nous exposons différentes définitions et catégories de l'aspect, en raison de la diversité des théories de l'aspect et de l'absence d'accord uniforme dans la classification des valeurs aspectuelles chez les différents grammairiens comme le note (J.Vendreys, 1945, p 84)

*« Il n'y en a pas de plus controverse et sur laquelle les opinions divergent d'avantage. On n'est d'accord ni sur la définition même de l'aspect, ni sur les rapports de l'aspect et du temps »<sup>1</sup>*

Le terme « aspect » est à la fois polysémique et polyvalent. Il y a des définitions en linguistique qui sont si diverses et si nombreuses. Les linguistes sont en désaccord sur la définition de l'aspect; cela échappe, comme le regrettent Joseph Vendryes (1945, p84), Marc Wilmet (1980, pp51- 52) et David Cohen (1989, p7), à toute univocité. En effet, ces linguistes donnent les avis suivants: 1° C'est la question la plus controversée en linguistique, 2° le concept central de l'aspectologie reste peu ou mal défini, 3° il n'existe aucune théorie, aucun accord sur le concept lui-même.

L'expression linguistique de l'aspect a été étudiée par bon nombre d'autres auteurs, tels que Riegel, Gustave Guillaume, Gosselin, pour n'en citer que quelques-uns. Il n'y a pas unanimité sur la manière de la concevoir. Examinons quelques points de vue pour essayer de mettre en évidence une certaine divergence dans le mode de conception du système temporel en français.

Selon (Christophe Parisse, 2009, pp 7-20) les variations aspectuelles sont souvent considérées comme des variations verbales fondamentales dans la plupart des langues. Ce sont des variations qui portent sur la nature du « procès » décrit par le verbe à un moment donné, vu de manière interne. En linguistique, le procès correspond à l'ensemble des valeurs sémantiques d'un verbe. Par exemple, le procès peut être statique ou dynamique et s'il est dynamique il peut être en cours, achevé, sur le point de commencer. Cette vue interne s'oppose à un repère externe, temporel par exemple, comme avec les variations de temps.

Pour (Dominique Maingueneau, 1999, p 55) l'aspect ne relève pas à proprement parler du temps, mais de la manière dont on envisage le déroulement du procès dans le temps.

Quand à (Blyth, 1997, p54), la compréhension de l'aspect est difficile encore à cause des termes employés pour le désigner, par exemple événement continu, événement duratif, événement ponctuel, événement unique ou événement répété, etc.

Les linguistes distinguent deux types d'aspect: l'aspect lexical et l'aspect grammatical (Gosselin, 1996), tandis que (Wilmet, 1997) divise l'aspect en trois parties, qui sont l'aspect grammatical, l'aspect lexical et l'aspect sémantique.

## **2.1 L'aspect grammatical**

Jean-Paul Confais définit l'aspect grammatical dans son livre: Temps Mode Aspect: Les approches des morphèmes verbaux et leurs problèmes à l'exemple du français et de l'allemand comme suit :

*L'aspect grammatical, [...] se présente comme une variation signifiante du verbe, liée à un choix du locuteur, et à ce titre « subjective »: que le verbe soit duratif (dormir) ou ponctuel (éclater), le locuteur a le choix de présenter le procès*

## **2.2 L'aspect lexical**

La plupart des travaux récents sur l'aspect lexical s'inspirent des recherches de (Zeno Vendler, 1957 et 1967) qui distingue quatre classes aspectuelles: les états, les activités, les accomplissements et les achèvements où sont développés les critères de la dynamicité, du bornage, et de la ponctualité. (Cité par Neveu. Grammaire du verbe en français: morphologie, syntaxe, sémantique). L'aspect lexical agit dans la construction du sens de l'énoncé, en prenant en considération plusieurs paramètres.

Dans la tradition grammaticale française, l'aspect lexical est opposé à l'aspect grammatical, en effet, l'aspect lexical définit le type de procès (état, activité ...), par contre l'aspect grammatical exprime une visée aspectuelle, une façon de voir le procès (comme accompli, inaccompli ...).

## **3. Méthode**

### **3.1 Présentation du corpus**

Nous avons choisi comme exercice d'application d'alterner entre passé composé, passé simple et imparfait au niveau de la production d'un texte à caractère historique. Nous étudierons les productions écrites des apprenants afin de tenter de mieux comprendre les difficultés qui les empêchent de faire usage de manière appropriée de l'aspect du verbe. Les apprenants écrivent leur texte, relèvent des événements du passé, ils sont censés choisir les temps verbaux qui conviennent, et c'est la gestion des tiroirs verbaux du passé qui répond à notre thème de recherche.

L'activité de production écrite de ce texte historique s'intègre dans le projet<sup>1</sup> dont l'objectif consiste à relater la commémoration d'une journée historique, réaliser une recherche documentaire puis faire une synthèse de l'information à mettre à la disposition des apprenants dans la bibliothèque. Le texte que nous allons étudier est un texte à caractère informatif faisant partie de la séquence 1: informer d'un fait d'histoire dont l'intention communicative est d'introduire un témoignage dans un fait historique. L'objectif de cette activité est d'amener l'apprenant à rédiger un texte historique en introduisant un témoignage. Cette expression écrite est réalisée le mois de novembre 2019. Elle s'est déroulée en 60 minutes.

**Consigne:** Le journal de votre lycée veut rendre hommage aux personnes qui ont participé à la guerre de libération. Pour ce fait. Ils organisent un concours des meilleurs « faits historiques fondés sur des témoignage »

Dans le cadre de votre participation, demandez à une personne de votre entourage qui a vécu la guerre de libération, de vous raconter un événement auquel elle a pris part. Insérez les témoignages de cette personne.

Afin de réaliser ce présent travail, nous avons opté pour un échantillon représentatif, des apprenants de troisième année secondaire. Ce choix découle du niveau des apprenants capables de produire des écrits qui devraient être évalués. Considérant la complexité des notions d'aspect et de temps rencontrée chez les apprenants, et qui nous interpellent dans cette recherche, il s'avère nécessaire de travailler avec des apprenants qui ont une certaine maîtrise de FLE et une compétence linguistique acceptable. Arrivant au secondaire, l'apprenant est capable de produire une diversité de messages, à rédiger des textes de différents types dans le respect des normes de la langue de production du texte. Nous avons choisi pour notre expérimentation un échantillon de 70 apprenants lycéens.

### 3.2 Analyse des productions écrites

Nous avons adopté la méthode quantitative/qualitative pour étudier les résultats obtenus des productions écrites des apprenants. Nous allons faire un classement des erreurs relevées, ensuite nous exposons les résultats et leurs interprétations.

## 4. Résultats

### 4.1 Fonctionnement des temps verbaux

Pour mener à bien notre travail, nous avons en premier lieu compté dans chaque production écrite le nombre de verbes conjugués et les temps employés, puis nous les avons classés dans le tableau suivant :

Temps employés	Nombre de fréquence	Pourcentage
Présent	83	31,43 %
Passé composé	94	35,60%
Imparfait	61	23,10%
Passé simple	26	9,84%

A travers ce tableau, nous observons trois temps dominants, à savoir, le présent, le passé composé et l'imparfait, puis vient le passé simple avec un nombre minime (9,84%). Pour ce qui est du passé composé, son emploi a été de 94 fois soit 35,60%, suivi du présent, employé quant à lui 83 fois soit (31,43%) et en troisième position, nous retrouvons l'imparfait employé 61 fois soit (23,10%)

## 4.2 Calcul statistique des performances

Nous allons analyser statistiquement la performance des 70 apprenants suivant un tableau comportant des colonnes nous montrant le pourcentage que représente chaque nombre de formes verbales acceptables ou non au niveau de chaque temps. L'objectif de ces analyses est, à travers les comparaisons, de voir lequel des temps est employé le plus et lequel pose en général plus de problème aux apprenants.

Occurrences temps	Pourcentage des occurrences acceptables	Pourcentage des occurrences inacceptables
Passé composé	37,24%	62,76%
Imparfait	42,62%	57,37%
Passé simple	46,15%	53,84%
Présent	43,38%	56,62%

Sur 94 verbes conjugués au passé composé, nous avons obtenu 62,76% d'occurrences inappropriées. Alors que pour l'imparfait, nous avons constaté 57,37% comme un taux d'échec sur 61 fréquences. Tandis que le passé simple ne paraissait pas si familier et facile à l'ensemble d'apprenants, à tel point que le résultat a été décevant pour un plus grand nombre d'apprenants: sur une totalité de 264 fréquences, nous avons obtenu que 26 verbes employés au passé simple avec environ 53,84% d'occurrences inappropriées.

## 4.3 Le choix des temps verbaux

Le travail proposé aux apprenants nous a permis de relever différentes erreurs liées au mauvais choix des temps verbaux et méconnaissance de l'aspect du verbe.

### 4.3.1 Le passé simple: le temps le moins utilisé dans les productions écrites

Nous avons remarqué un nombre insignifiant de passé simple dans toutes les copies des apprenants. En effet, une grande majorité près de 90% n'a pas employé un seul passé simple. Le passé simple décrit des événements passés ayant une durée brève ou une durée relativement brève: Il se définit par opposition à l'imparfait. Du point de vue aspectuel, le passé simple exprime l'aspect accompli, saisissant le procès dans sa globalité.

Exemple :

*« Quand j'étais avec mon grand-père, nous parlâmes de la guerre nationale, il m'a dit que la France est entré en Algérie en 1830 et les français ont fait beaucoup de choses inacceptables et inoubliables... »*

L'utilisation du passé simple indique l'aspect terminatif du procès, il est peut être utilisé dans ce texte à cause de l'aspect accompli qui lui est attaché en

tant que le vrai temps du passé exprimant le procès achevé. Il saisit le procès dans sa globalité et l'enferme dans des limites (aspect perfectif, non sécant, trait borné,)" On lui accorde des affinités avec les procès perfectifs. Néanmoins, l'apprenant n'explique pas la situation d'une manière claire, les deux procès *être* et *parler* ne sont pas simultanés, le lecteur ne sait pas si parler de la guerre nationale a eu lieu une seule fois ou à chaque fois qu'il rencontre son grand-père.

#### 4.3.2 L'emploi du passé composé

Le passé composé sert à exprimer l'essentiel, des événements principaux du récit et à faire progresser l'action. Il marque un procès comme accompli à un moment du passé. Il a la valeur d'aspect terminé « perfectif ». Ce type d'erreur de choix d'un temps verbal non-approprié est fréquent et il est présent dans beaucoup de textes des apprenants. En effet, comme ils ne maîtrisent pas bien l'opposition dans l'emploi entre le passé composé et l'imparfait sous les points de vue textuel et énonciatif, ils ne les emploient pas correctement.

Exemples

« ...jusqu'à maintenant j'ai gardé les voix de souffrance des mamans et les pères et je me souviens de leurs larmes de tristesse ça m'a touché tout le temps... »

L'aspect verbal ne s'exprime pas uniquement à l'aide des temps verbaux, beaucoup de moyens linguistiques peuvent l'exprimer. Le groupe prépositionnel *jusqu'à maintenant*, indique le moment de la parole qui se combine le plus souvent avec le présent. *jusqu'à maintenant*, un complément marquant la durée, l'adverbe *jusqu'à* introduit le moment où un événement s'arrête que ce soit dans le passé, le présent ou le futur, par conséquent, le passé composé, de par sa valeur aspectuelle, se combine très facilement avec les adverbes indiquant une antériorité directe par rapport au moment de l'énoncé tel que hier, les adverbes comme ce matin, tout à l'heure, maintenant, en ce moment indiquent le moment de la parole qui se combinent le plus souvent avec le présent.

#### 4.3.3 Usage impropre de l'imparfait

« Un jour, je participais dans un concours qui a abordé le thème de rendre hommage aux personnes qui ont contribué à la guerre nationale... »

L'apprenant a commencé son texte par un emploi erroné de l'imparfait. L'action est apparue comme une action unique donc récit singulier en employant le circonstanciel de temps «un jour». L'intervalle circonstanciel est éventuellement déterminé dans son extension (sa durée), mais reste indéterminé quant à sa localisation: un jour, appelé par (Gosselin, 2001, p32) date indéterminée. Le cotexte indique que le procès est accompli. Donc, nous considérons l'emploi de l'imparfait dans cette phrase inapproprié parce qu'il manifeste l'inaccompli. Et encore, le procès « participer » n'est pas en répétition ce qui exclut l'acceptabilité de l'imparfait.



« *La France colonisait l'Algérie en 1830, l'armée française commence à tuer les algériens et volait leur droit de vivre pendant une longue période...* »

L'erreur commise par l'apprenant est celle de conjuguer le verbe *coloniser* à l'imparfait, car l'événement se déroule par rapport à un temps référentiel situé dans le texte « 1980 », l'événement est antérieur au moment de l'énonciation. En employant l'imparfait, l'apprenant a voulu attribuer au procès un aspect duratif, autrement dit, faire durer la réalisation du procès. Cependant, la valeur du verbe exprime un aspect accompli et achevé. Par conséquent, nous résumons que le verbe qui appartient à la classe des achevements aurait tendance à attirer les temps qui expriment l'aspect perfectif. L'emploi du passé simple serait plus acceptable.

#### **4.3.4 Usage impropre du présent**

« *...cette guerre est violente et dure pour les algériens, des morts, des torture, des enfants et des femmes sont morts pour la patrie, cette nazzia a laissé un million et demi de martyrs, l'envahisseur avec l'ambition de tuer sans pitié les innocents et en plus le pillage des bien, tout ça pour le patriotisme... »*

En voulant échapper à la complexité des tiroirs du passé et de leur opposition aspectuelle et autre, cet apprenant a choisi d'utiliser le présent. Le présent dit historique peut s'employer dans toute narration écrite faite au passé, à la place d'un passé pour augmenter la vivacité du récit. L'apprenant met au présent des verbes qui expriment des états et qui donc, ne devraient pas être conjugués ici à ce temps-là. Les verbes qui appartiennent à la classe aspectuelles des états « être » auraient tendance à attirer des temps qui expriment l'imperfectif, et l'imparfait peut accomplir cette tâche à travers « c'était », il exprimerait un état statique avec ni début ni fin déterminé. L'imparfait peut se définir comme un présent dans le passé, vu les propriétés et les valeurs du présent qu'il possède. Et les deux temps relèvent de l'aspect duratif.

« *....Ce jour-là, alors que le soleil apparaissait au fond de l'horizon, des avions survolent la forêt, puis un avion fait des tours au-dessus de la forêt et des douars environnants.... »*

Le temps du présent n'est pas approprié dans ce passage, le passé simple est le temps qui conviendrait au procès *survoler* et *faire*. Cette succession de passés simples produit un effet de ponctualité impliquant un ordre chronologique du récit et succession des événements.

Le premier verbe (*apparaissait*) exprime un procès duratif ou sécant et le second (*survola*) un procès non duratif ou non sécant. Autrement dit, il sera acceptable d'avoir un croisement avec le temps verbal, puisqu'il est mentionné l'opposition entre l'imparfait et le passé simple, l'action étant considérée comme inachevée dans un cas, comme achevée dans l'autre. Ainsi l'imparfait traduit

l'aspect imperfectif, tandis que l'aspect perfectif s'exprime par le passé simple produisant un effet de surprise des événements soudains et successifs.

### 5. Interprétation des résultats

Les productions écrites nous ont montré beaucoup de problèmes posés chez les apprenants. À ces données recueillies dans le domaine morphosyntaxique, nous soulevons un certain nombre de points qui contribuent à expliquer les phénomènes observés:

- L'étude de l'aspect verbal, revêt une grande importance pour une bonne compréhension du système des temps verbaux, et spécialement de ceux du passé. Il est difficile pour les apprenants de FLE de comprendre l'emploi de l'imparfait et du passé composé par exemple. C'est les notions aspectuelles qui dirigent parfois la conjugaison, savoir si l'action est terminée ou non, est plus important que de savoir quand elle se situe dans le temps.

- Les apprenants n'ont pas suffisamment de connaissances dans l'emploi des temps dans leurs productions. Beaucoup d'entre eux ont utilisé un seul temps dans leurs productions ce qui a rendu leurs textes non cohésifs et souvent trop simples, nous avons remarqué que les apprenants ont mis beaucoup de verbes aux présent de l'indicatif. Certes, le présent a une valeur aspectuelle inaccomplie (Gosselin, 2005, p 207-208). Il peut se remplacer à l'imparfait mais ces effets de sens non typiques font que ces emplois deviennent variés ce qui dévie les apprenants en erreur.

- L'emploi des verbes est incorrect dans les copies des apprenants à cause de non distinction entre le moment de l'énonciation et le moment de référence. Les apprenants rencontrent des difficultés à produire un énoncé par rapport à un moment d'énonciation déterminé.

- La représentation du temps est un phénomène compliqué. Comprendre le fonctionnement des emplois des temps verbaux n'est pas une chose aisée parce que cela requiert la mise en relation de trois époques différentes (présent, passé et futur) et des deux autres repères servant à les définir: le moment de l'énonciation et le moment du procès relaté (Reichenbach, 1947; Moeschler et al., 1998). Ces trois points de repère (moment de l'énonciation, moment de l'évènement, moment de référence) permettent le repérage des temps verbaux de l'indicatif ainsi que leur classement logique. Cité par (Roxane Gagnon, 2017)

### 6. Conclusion

Cette recherche s'inscrit dans le domaine de la linguistique et de la didactique des langues. Nous avons mis l'accent sur l'importance du verbe, et particulièrement l'aspect qui doit occuper une place fondamentale dans l'enseignement/apprentissage du FLE.

Les résultats que nous avons obtenus nous ont permis de valider nos hypothèses :

L'aspect est considéré comme un obstacle dans l'apprentissage de la grammaire du français par les apprenants parce que le système des temps verbaux de la langue française est à la fois précis et compliqué, notamment en ce qui concerne les temps du passé. La difficulté du FLE réside dans le fait que le verbe a des valeurs: aspectuelles, temporelles et modales. Ces éléments doivent être manipulés pour construire un énoncé cohérent, une bonne connaissance de l'emploi de l'aspect favoriserait une meilleure compréhension de la gestion des temps dans les textes que produisent les apprenants dans la classe de FLE.

Enfin, nous tenons à préciser que cette recherche sur l'usage de l'aspect verbal est loin d'être achevée, elle demande à être approfondie. Il serait intéressant de réfléchir aux tentatives et propositions de remédiations qui aident les apprenants à améliorer leur apprentissage.

### **Bibliographie**

- AMARA, A. 2009. *Pluralité des modalités temporelles en français*. Synergies Algérie n° 4, pp. 99-104 (Consulté le 26- 11- 2016)
- BLYTH. C. 1997. A constructivist approach to grammar: teaching teachers to teach aspect. *Modern Language Journal*, 81, Blackwell Publishing, Monterey (Californie), p. 50-66.
- COHEN, Daniel. 1989. *L'aspect verbal*. Paris, Presses universitaires de France.
- CONFAIS, Jean-Paul. 1995. *Temps Mode Aspect: Les approches des morphèmes verbaux et leurs problèmes à l'exemple du français et de l'allemand*. Toulouse, Presses universitaires du Mirail.
- GAGNON, R., ERARD, S., et LAENSLINGERL, C. 2017. *Valeurs et usages du temps et de l'aspect dans les productions écrites. Pistes pour traiter en formation un phénomène grammatical complexe*. Dans E. BuleaBronckart et R. Gagnon (Eds.), *Former à enseigner la grammaire* (pp. 185-206). Villeneuve d'Ascq, France: Presses Universitaires du Septentrion. <http://hdl.handle.net/20.500.12162/3458>
- GOSSELIN, L. 1996. *Sémantique de la temporalité en français: un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*. Louvain-la-Neuve: Duculot (col. Recherches).
- GOSSELIN, L. 2001. *Le statut du temps et de l'aspect dans la structure modale de l'énoncé*. Esquisse d'un modèle global. *Syntaxe et sémantique*, 2, (1), 57-80. doi:10.3917/ss.002.0057.
- GOSSELIN, L. 2005. *Temporalité et modalité*. Bruxelles, Duculot-de Boeck, col. Recherches.
- MAINGUENEAU, Dominique. 1999. *L'énonciation en linguistique française*. HACHETTE LIVRE, Paris.

- NEVEU, F. *Grammaire du verbe en français: morphologie, syntaxe, sémantique*. En ligne: [www.franck-neveu.fr/mediapool/76/768102/data/Grammaire...](http://www.franck-neveu.fr/mediapool/76/768102/data/Grammaire...) Consulté le: 11-06-2015 à 11h17

- PARISSÉ, Christophe. 2009. *La morphosyntaxe: Qu'est-ce qu'est ? Application au cas de la langue française ?* Rééducation orthophonique, 47 (238). PP 7-20.

- VENDRYES.J. 1945. Compte rendu de J. Holt, *Etudes d'aspect*. Dans bulletin de la société de linguistique de Paris. Citée par WILMET Marc. 2003. *Grammaire critique du français*. Louvain – la – Neuve, Hachette.

WILMET, Marc. 2003. *Grammaire critique du français*. Louvain – la – Neuve, Hachette. P. 329.

### Références

2 Les termes de cohérence et de cohésion sont empruntés à Maingueneau (éléments de linguistique pour l'analyse du texte littéraire)

3 Citée par WILMET Marc. 2003. *Grammaire critique du français*. Louvain – la – Neuve, Hachette. P. 329.